Pour un NPA radicalement féministe

Explication de vote à l'issu du CPN des 5 et 6 avril 2014

Mandatée par le congrès de 2013, la CNIF a travaillé un an sur un projet de résolution, organisé des réunions — où l'affluence a été très insuffisante, toutes tendances confondues —, impulsé la discussion, édité trois Bulletins de contributions, tenté de trouver des synthèses et de cerner précisément les désaccords… Par respect pour ce travail, c'était la moindre des choses que le CPN prenne enfin position. De plus, il était urgent de mettre fin à la paralysie du NPA qui, faute de votes internes, se discréditait en étant incapable de se prononcer publiquement sur les questions féministes, comme l'a montré encore la cacophonie du 8 mars.

C'est pourquoi, au-delà des limites dans l'élaboration de la CNIF, nous avons pris part au débat et au vote. Nous avons vivement regretté l'appel du courant A&R, suivi par le CCR, à boycotter ce point alors même qu'ils n'avaient proposé ni résolution alternative, ni amendement, ni contribution depuis un an. Comme sur l'Union européenne, c'est selon nous une erreur politique de se laisser paralyser dans l'élaboration et les prises de position au prétexte de cacher ou de ne pas trancher les divergences internes aux courants…

Nous avons voté les parties 1 à 4 de la résolution, qui dénoncent les attaques contre les droits des femmes, la politique du gouvernement, la montée des idées réactionnaires, le fait que les femmes soient les premières victimes de la crise, de la précarité, des inégalités… Nous partageons l'objectif de reconstruire le mouvement féministe et, dans l'action, de promouvoir des fronts larges pour les droits et l'égalité. Il reste cependant à élaborer sur la façon de défendre les idées féministes dans le mouvement ouvrier et les lieux de travail, avec l'objectif de combattre le sexisme dans les organisations de classe, d'intégrer plus de travailleuses.

En ce qui concerne la partie 5, le point sur la GPA a fait l'objet d'un consensus. De plus, nous nous réjouissons qu'une majorité se soit prononcée pour la formulation exigeant l'abrogation des lois de stigmatisation et d'exclusion des musulmanes confirmant le vote du dernier CPN. Il faut maintenant que le parti se donne les moyens de gagner celles des femmes portant un foulard, souvent parmi les plus opprimées, qui cherchent la voie d'un combat contre le système.

Sur la prostitution, nous nous réjouissons que la proposition de soutenir la loi du gouvernement (hormis l'abrogation du racolage passif) et le principe de pénaliser les clients aient été rejetés. Mais la majorité a adopté une formulation qui revendique l'« abolitionnisme » (certes distingué du prohibitionnisme), stigmatise l'usage du terme « travailleurs/ses du sexe » et refuse dès lors toute collaboration avec celles/ceux qui luttent en s'auto-définissant comme tel-le-s. Le NPA se prive ainsi d'entendre la parole des personnes concernées au profit d'une attitude paternaliste contradictoire avec

notre objectif de l'auto-organisation, qui à nos yeux n'admet pas d'exception. C'est pourquoi nous nous sommes abstenu-e-s sur la résolution globale. Nous regrettons d'ailleurs que le boycott du vote par les camarades d'A&R et du CCR ait sans doute contribué à faire passer cette position qui nous met en porte-à-faux avec tout un pan du féminisme radical au moment où il connaît une réelle dynamique, notamment chez les jeunes.

Cependant, nous nous réjouissons que le NPA puisse assumer désormais des positions qui l'identifient dans les débats féministes. Ici comme ailleurs, le combat continue, dedans comme dehors…

Tendance CLAIRE, le 15 avril 2014